



N°1 - Automne 2010

ARBORETUMS DE FRANCE

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE DES DONATEURS



Au nom des générations futures...

La diversité biologique a toujours été la condition essentielle de la survie de l'Humanité. L'Homme en tire sa nourriture, sa pharmacopée ainsi qu'une grande part des matières premières et de l'énergie dont il a besoin.

Pour préserver et transmettre aux générations futures les espèces – notamment végétales – qui participent à cette biodiversité, les arboretums remplissent une mission essentielle, à la fois conservatoires d'espèces rares ou menacées, centres de formation, espaces à vocation scientifique et pédagogique, lieux de transmission...

L'Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes est l'un d'eux. Au fil des ans, vos dons ont contribué à enrichir ses collections. Ils ont également renforcé sa capacité à remplir ses missions de conservation et de diffusion d'espèces, mais également d'espace de découverte. Il compte aujourd'hui parmi les arboretums les plus dynamiques de France. La Fondation Mansart a décidé d'en confier les destinées à un Fonds de Dotation autonome spécialisé : "Arboretums de France". La vocation de ce fonds est de recevoir, acquérir et gérer tous arboretums, parcs et jardins botaniques et de mener toutes actions relatives à leur gestion et à leur protection ainsi qu'à la prévention de la nature.

C'est ainsi désormais sous la nouvelle "bannière" Arboretums de France que nous vous invitons à poursuivre avec nous l'ambition généreuse qui nous unit depuis tant d'années : sauvegarder la nature et la diversité végétale, au bénéfice de l'Homme, aujourd'hui et pour demain.

Danielle Valentin
Déléguée

L'Arboretum des Grandes Bruyères, ou la conservation "dynamique" de la biodiversité

Créé en 1973 à Ingrannes, au cœur de la Forêt d'Orléans, l'Arboretum des Grandes Bruyères compte parmi les plus dynamiques conservatoires de la biodiversité dans notre pays. Avec l'enrichissement constant de ses collections et le développement de son action pédagogique, il contribue à la valorisation du patrimoine végétal et à la transmission de celui-ci aux générations futures, grâce au soutien de ses nombreux donateurs.

À 100 km au sud de Paris, dans le Loiret, l'Arboretum des Grandes Bruyères est un exemple remarquable d'arboretum contemporain. Première Réserve Naturelle Volontaire (aujourd'hui Régionale) créée en France, il se déploie sur douze hectares sur un espace où, il y a 40 ans, ne poussaient que ronces et broussailles. *suite page 2*

suite de la page 1

Huit jardins, deux arboretums

Constamment enrichi, agrandi et défriché, l'Arboretum s'ouvre sur un jardin à la française, riche en buis et ifs taillés et aux tonnelles de roses anciennes et de clématites.

Puis le jardin anglais et les jardins de sous-bois, inspirés de l'œuvre de la grande jardinière anglaise du siècle dernier, Gertrude Jekyll, conduisent jusqu'à l'arboretum asiatique et l'arboretum américain.



Un labyrinthe et un potager complètent l'ensemble.

L'Arboretum possède deux Collections labellisées par la Société Nationale d'Horticulture, les magnolias et les cornouillers de Chine et d'Amérique, une collection d'Ericacées (les "Grandes Bruyères"), plus de 800 variétés

de roses anciennes, une chênaie et un grand nombre d'arbres et arbustes des climats tempérés des hémisphères Nord et Sud.

Un conservatoire d'espèces rares

Avec plus de 2 500 taxons (espèces, hybrides, variétés et cultivars), l'Arboretum des Grandes Bruyères est un conservatoire botanique d'espèces rares, présentées dans leur diversité.

Reconnu par le Guide du Patrimoine Botanique en France comme l'un des conservatoires majeurs de la Région Centre, il possède également, avec six autres arboretums français, un "Agrément d'intérêt botanique" délivré par l'Association des Parcs Botaniques de France. Il est, depuis 2004, labellisé "jardin remarquable" par le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'usage de tout moyen chimique, engrais ou herbicide y étant proscrit, c'est un arboretum écologique, également conservatoire ornithologique : plus de 100 espèces d'oiseaux y ont été répertoriées. ■



Le grand chêne ce

ALEXANDRE, APPRENTI À L'ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES

Objectif Bac Pro !

Alexandre a aujourd'hui 18 ans. Il est encore très jeune, mais l'histoire qui le lie à l'Arboretum des Grandes Bruyères est déjà longue ! A 14 ans déjà, à chaque période de vacances scolaires, il venait aider les jardiniers.

Puis il a grandi et a choisi de faire de sa passion un métier. C'est ainsi que nous l'avons accueilli comme apprenti, en alternance avec une formation dispensée au CFA des Métiers du Paysage du Loiret.

BEP en poche, il va poursuivre l'aventure à l'Arboretum, dans le cadre d'un Bac professionnel.

Pour financer son salaire, 10 000 euros sont nécessaires sur deux ans. C'est le projet que nous vous invitons à soutenir aujourd'hui. Il sera directement profitable à notre Arboretum mais également à un futur professionnel très motivé !

Nous savons pouvoir compter sur vous.



L'allée Princesse de



Arboretum a

Témoignages



Jacqueline - Colette



Orlando

Bernard de La Rochefoucauld

Avec son épouse, ils ont imaginé et créé l'arboretum des Grandes Bruyères...

"Le site était une friche forestière centenaire impénétrable, remplie de bois et de broussailles, il y a quarante ans lorsque nous avons construit notre maison. Notre volonté était d'en faire un conservatoire botanique paysager contemporain et une réserve naturelle protégée. Nous l'avons conçu totalement ex nihilo.

C'est devenu aujourd'hui non seulement un lieu de conservation d'espèces, mais un ensemble paysager ouvert au public afin de sensibiliser celui-ci à la protection de la nature, dont à l'époque on parlait fort peu... Nous avons pour ambition de réaliser une sorte de "modèle" de ce que peut être aujourd'hui un espace naturel destiné non seulement aux professionnels et aux scientifiques mais également au plus grand nombre.

Puis nous en avons fait don à la Fondation de France, avec laquelle nous avons développé nos premières actions en faveur des parcs, arboretums et jardins français.

Après ces quarante années, j'avoue que je ressens une immense satisfaction : l'Arboretum, constamment enrichi grâce à la générosité du public, a trouvé une reconnaissance nationale et internationale ; le public s'y intéresse de plus en plus et son utilité est incontestée.

Il pourra si besoin être encore agrandi, et les projets ne manquent pas : développement des collections, développement des fonctions scientifiques, création de l'Index Seminum..."

Colette

Bénévole à l'Arboretum depuis vingt ans

"Un mois de novembre, il y a vingt ans, j'ai appris que l'Arboretum avait besoin d'aide pour planter des bulbes. J'avais alors 59 ans et j'habitais à Loury. Je me suis proposée et j'ai tellement aimé cette expérience que j'y reviens depuis lors une fois par semaine tous les lundis, pour ramasser des graines, planter, travailler au potager ou désherber. Je m'occupe également, certains dimanches et jours fériés, de l'accueil du public.

L'Arboretum est un endroit qui me plaît beaucoup et où j'ai énormément appris sur

L'Arboretum des Grandes Bruyères, au quotidien

- > Un Conservatoire dont les collections sont régulièrement exploitées pour être diffusées : des arbres et arbustes peu connus ou en voie de disparition ont ainsi été vulgarisés et définitivement sauvés.
- > Un lieu d'enseignement pour les écoles d'horticulture dans les domaines de la dendrologie et de la botanique.
- > Un cadre pédagogique, lieu d'observation, d'expérimentation et de diffusion pour le public et les professionnels, régulièrement visité par des spécialistes du monde entier : Société Internationale de Dendrologie d'Angleterre, Société des Parcs Botaniques de France...
- > Un but de promenade, de détente et d'initiation pour tous.

Arboretum des Grandes Bruyères
45450 Ingrannes - Tél. 02 38 57 12 61

le plan botanique. J'y aime particulièrement l'automne, du côté de l'Amérique, quand les arbres se mettent à rougir..."

Jacqueline

Bénévole à l'Arboretum depuis treize ans

"Née à Ingrannes, j'y tenais l'épicerie depuis de longues années quand un drame familial a totalement bouleversé ma vie. C'est alors que je suis devenue bénévole à l'Arboretum, et la nature m'a beaucoup apporté. Au départ, à part les fleurs que j'avais vendues dans mon épicerie, je ne connaissais rien aux jardins. Je m'y suis mise et, quelques années plus tard, mon mari et moi avons obtenu le Prix National des Maisons Fleuries ! Tous les lundis, je suis avec Colette à l'Arboretum, et nous alternons pour accueillir le public les dimanches et jours fériés. C'est un magnifique endroit, notamment la Chine, que j'adore."

Orlando Teixeira Pinto

Responsable de l'équipe de jardiniers et de bénévoles de l'Arboretum des Grandes Bruyères

"Je suis entré à l'Arboretum à 24 ans, il y a vingt ans. J'avais, dans mon enfance au Portugal, eu l'occasion de travailler la terre. Mais j'ai vraiment appris mon métier ici et au cours de plusieurs voyages en Angleterre, en Belgique, en Hollande, et bien sûr en France dans d'autres parcs et jardins.

Quand j'ai commencé, l'Arboretum était deux fois moins grand. Et nous l'avons agrandi année après année, un peu chaque fois.

Cela fait vingt ans que je travaille dans ce Parc-Arboretum. C'est un travail passionnant, tout m'intéresse et tout me plaît : j'aime défricher l'hiver, j'aime la taille, le transplant... Douze mois sur douze l'Arboretum vit, il se transforme, et il est toujours aussi joli !

C'est comme ça : je suis un homme heureux, très heureux ici !"

Les récentes "Promenades naturalistes" (le 23 mai dernier), réalisées en association avec le Museum d'Orléans et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) dans le cadre de la "Journée mondiale de la biodiversité", ont permis au public de découvrir l'Arboretum et les oiseaux qu'il abrite, et de se familiariser avec les champignons, les insectes...

SOUTENIR LES ARBORETUMS DE FRANCE

Votre générosité nous en donne les moyens !

Pour permettre à l'Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes de poursuivre sa mission de conservatoire d'espèces rares ou menacées, de jardin de démonstration et d'espace pédagogique, mais également pour que nous puissions continuer à aider les arboretums français qui poursuivent la même ambition, notre association a besoin de vos dons.

Transplantation

Reflets de votre implication à nos côtés et de votre engagement en faveur de la préservation et de la transmission du patrimoine botanique aux générations futures, ces dons peuvent prendre plusieurs formes.

Des dons ponctuels dédiés - ou non - à un projet identifié

Avec chaque lettre figure un "Bon de générosité". En remplissant ce bon-ci, vous avez le choix de faire un don en faveur du projet proposé, ou un don non affecté que vous nous laissez libres d'utiliser selon les besoins.

Des dons réguliers

Vous pouvez également choisir de formaliser vos dons par un prélèvement automatique régulier. Cette formule est doublement avantageuse.

Elle est, pour vous, synonyme de simplicité :

vous n'avez qu'une seule démarche à effectuer auprès de nous, vous économisez temps, courriers et frais postaux, vous étalez votre contribution dans la durée... et vous avez, bien sûr, la liberté d'interrompre votre virement à tout moment*...

Pour nous, elle est une garantie :

l'assurance de versements réguliers sécurise en effet les projets que nous soutenons, et les fonds récoltés constituent une réserve disponible en cas d'urgence (tempête...).

Cette formule réduit également les frais de traitement et d'administration, les coûts des documents d'appel à la générosité, et permet donc de consacrer plus de temps et de moyens à nos missions. ■



PARTICULIERS :

des dons déductibles à hauteur de 66 %

> Vos dons sont susceptibles d'une déduction fiscale.

Depuis 2005, cette déduction a été fixée par le législateur à **66 %**.

En clair, si vous faites un don de **100 €** à Arboretums de France, celui-ci ne vous coûtera réellement que **34 €** après déduction de vos impôts.

ENTREPRISES :

60 % au titre du mécénat

> Les dons des entreprises au titre du mécénat peuvent être déduits par celle-ci à hauteur de 60 % dans la limite de 5 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires.

Legs et donations

> Le legs est une disposition testamentaire par laquelle on donne tout ou partie de ses biens après sa mort. Il suffit pour cela de rédiger un testament, à la main, daté et signé.

> La donation consiste, elle, à donner un bien de son vivant.

Dans les deux cas diverses modalités doivent être respectées, en particulier si vous avez des héritiers directs. Il est recommandé de faire appel à son notaire. Nous pouvons utilement vous conseiller dans ces démarches. A consulter : le "Guide des dons et legs", mis à disposition gratuitement dans les cabinets notariaux.

** A votre demande, nous nous chargeons immédiatement d'interrompre un prélèvement. N'intervenez pas directement auprès de votre banque, car cela engendre des frais pour vous et pour notre association.*



N°1 - Automne 2010

Lettre d'information trimestrielle des donateurs d'Arboretums de France
Arboretums de France - Arboretum des Grandes-Bruyères 45450 Ingrannes
02 38 57 28 24 - arboretums-de-france@orange.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Danielle Valentin - **RÉDACTION :** Jean-Louis Derenne - **MAQUETTE :** Atelier graphique J-L Fouchez
IMPRESSION : Copie 45 - Imprimé sur papier recyclé